

Compte-rendu des Ateliers de la Fondation

7 décembre 2024

Note atelier 2 : Quelles réparations pour les outre-mer français ?

Président : Georges **BREDENT**, président du conseil des territoires
secrétariat : Armelle **CHATELIER**

Présents : Bruno **APOUYOU**, Jacques **BANGOU**, Marie Lyne **CHAMPIGNEUL**, Prosper **EVE**, Krystel **GUALDE**, Mémona **HINTERMANN**, Elsa **JUSTON**, Mael **LAVENAIRE**, Elise **NDOBO**, Emmanuel **PRINCE**, Patricia **PROFIL**, Christian **RAPHA**, Pascal **RICHER**, Brigitte **RODES**, Dominique **ROGERS**, Dominique **TAFFIN**.

1. Introduction du président

La question des réparations de l'esclavage n'est pas nouvelle dans les outre-mer français : évoquée dans la version initiale de ce qui deviendra la loi Taubira de 2001 (sous la forme de la création d'une commission chargée de réfléchir à cette question, disposition supprimée du texte finalement voté), portée par des mouvements militants dans les Antilles à travers notamment un contentieux contre l'Etat, elle renvoie à l'empreinte persistante dans ces sociétés des mécanismes et injustices hérités du temps de l'esclavage.

La loi Taubira n'incluait pas les réparations, mais le crime implique des réparations. Les réactions sont différentes selon les territoires, Haïti a dû rembourser son indépendance, aux Antilles comme dans l'Océan Indien ou en Guyane, les propriétaires sont indemnisés par l'Etat. Il y a continuité des conséquences aux niveaux foncier, économique, social et culturel après l'abolition et pour les nouveaux citoyens qui vivent des discriminations même après 1948. La recherche de l'égalité fut un long chemin depuis 1946 : lois sociales non appliquées, préjugés, dérogations par rapport à l'Hexagone (chlordécone), discriminations de toutes sortes.

Sur place les préjudices de l'esclavage et de la colonisation créent des injustices criantes qui provoquent des situations explosives.

A l'heure où ces sociétés sont aujourd'hui traversées de tensions et d'interrogations sur leur avenir, la demande de réparations peut-elle être un moyen de penser une réponse à ces interrogations ?

Il s'agit pour les participants à cet atelier de consolider les apports de la séance plénière de ce matin et de discuter à partir de trois axes : **A qui s'adresser ? Pour demander quoi ? Comment faire émerger ce débat ?**

2. Discussions

Prosper Eve, Historien de La Réunion

A qui s'adresser ? à ceux qui vous mènent, l'Etat, le Président de la République. Pour La Réunion, la question du partage des terres est la plus importante. Les démocrates sociaux ont considéré que les esclaves aux mains vides ne pourront pas s'affirmer, ils proposent

le partage des terres non distribuées. Ces six prêtres qui ont fait ces propositions ont été expulsés par Sarda Garriga, les terres ont été distribuées aux libres. Des esclaves (100) ont acheté des terres avant l'abolition grâce au pécule très répandu, et gagné par du travail payé : des artisans, des élevages d'animaux.... La question de l'appropriation foncière a été posée et des voix se sont élevées à l'époque.

En 1848 : comment être libre et ne pas être considéré comme vagabond sans terre ?

A La Réunion les anciens maîtres n'ont pas voulu que les esclaves votent après l'abolition, c'est seulement sous la IIIe République qu'ils ont pu voter.

Le Parti Communiste Réunionnais (PCR) après la Seconde guerre mondiale revendique le partage des terres. Tout le monde y croit. Évoqué même jusqu'en 2000 comme une attente des descendants d'affranchis. Il y a une continuité des problématiques.

Comment faire émerger le débat ? par les médias, la télévision par exemple pour que le public s'approprie ces questions et soit informé.

Il y a une continuité : Sarda Garriga a imposé le Contrat de travail obligatoire et fixe un salaire très bas (10F/ mois). Mais les travailleurs ne doivent rien réclamer s'ils ne sont pas payés l'employeur leur versera leur salaire quand il le pourra. En principe ils sont logés et nourris par l'employeur.

Le Contrat d'engagement est d'un an pour les esclaves à talent et de 2 ans pour les piocheurs. Le 20 décembre 1848 les remplaçants sont déjà là : les premiers indiens engagés sont amenés à La Réunion.

Jacques Bangou, Communauté d'agglomération Cap Excellence, Guadeloupe

Pour répondre aux questions il faut se tourner vers l'avenir et travailler la question intergénérationnelle. Je ne parle que pour mon territoire. En Guadeloupe, l'égalité des droits était vu comme une réparation. La population l'a compris comme cela.

Aujourd'hui, il y a persistance d'infrastructures insuffisantes, une économie à bout de souffle (économie de comptoir), 34 % de chômeurs, 50 % de chômage chez les jeunes... Une partie de la population survit grâce aux aides de l'État qui sont recapées par la consommation. Il y a moins de jeunes, avec une perspective à 2030 de - 20 000 habitants.

La réparation doit s'inscrire dans un cadre politique qui peut permettre un développement économique. Accompagner les territoires dans un changement radical du cadre depuis 1946.

A qui ? l'état est le continuateur des royaumes, et ne peut être simple comptable des transferts de compétences sans moyens. Comment faire ? Je ne suis pas très optimiste à cause des conditions d'environnement politique qui ne sont pas porteuses.

Patricia Profil, Région de La Réunion

Une remarque non entendue ce matin : celle de la traversée, rupture brutale et création d'un vide qui n'est pas pris en compte.

Il y a un moment qui peut apparaître comme un vide mais il est important de mentionner que les personnes esclavagées avaient une vie, une histoire, que cette dernière devrait être sue et enseignée. C'est la première étape de la Réparation.

A quel moment commence la réparation ? le devoir de mémoire est pratiqué par des états africains qui travaillent sur l'histoire de l'esclavage : Bénin, Ghana, Sénégal. Ils ont un mot à dire et doivent faire partie du processus.

Maël Lavenaire, Chercheur

Il y a une continuité qu'il faut rompre depuis l'esclavage. Les traumatismes intergénérationnels dans les sociétés, les discriminations... Il faut parler de la vie chère.

A qui s'adresser ? : le gouvernement

Comment ? en mettant en place des politiques publiques pour la santé et l'éducation dans les territoires. En créant un Fonds de réparation pour les projets communautaires culturels. En érigent des Monuments de mémoire. En offrant des déplacements sans discriminations (visa, prix des transports).

Marie Lyne Champigneul, Association Kartye Lib, La Réunion

La réparation, comme évoqué lors de la table ronde de ce matin, implique également de garantir la représentativité de chaque territoire, notamment La Réunion et l'océan Indien, qui n'étaient pas représentés.

Mes propositions d'actions :

- Reconnecter les jeunes générations à l'espace malgache
- Lutter contre le tropisme occidental, voir les racines africaines, rendre justice aux ancêtres, promouvoir l'éducation à l'histoire africaine, que les outremer français soient mieux intégrés dans les programmes scolaires.
- Faire des partenariats avec des pays africains (échanges d'expertise, culture, énergie, développement durable...)
- Promouvoir les langues et cultures : créoles, danses, musiques et artisanat
- Reconnecter les jeunes : programme éducatifs régionaux et manifestations internationales (ateliers, conférences ...), pour qu'ils voient la richesse de la diversité culturelle.

Je vous informe que les actes du colloque sur la table ronde « Réconciliation/réparation » de Kartyé Lib MPOI ont été publiés cette année. Une synthèse est disponible dans l'ouvrage « L'histoire des systèmes carcéraux : les conditions de détention dans la zone océan Indien (XVI^e - XX^e siècles) » site internet Cicéron Editions : <https://www.ciceron-editions.com/histoire-des-systemes-carceraux-2024>.

Nous continuons à honorer notre devoir de mémoire à travers notre projet de colloque 2026, qui s'étendra sur quatre ans. Ce projet vise à approfondir les efforts de réparation dans l'océan Indien avec les connexions mondiales.

Dominique Rogers, Historienne

Les réparations ne doivent pas porter que sur les descendants d'esclaves africains. L'engagisme peut être considéré comme un avatar de l'esclavage et doit être inclus dans le sujet des réparations. Le travail sur la mémoire de l'engagisme reste à faire dans beaucoup de territoires, malgré les travaux des chercheurs. De même, la mémoire et la réparation des opérations de *Blackbirding* en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie (système de recrutement, non officiel et majoritairement forcé, de travailleurs issus des populations autochtones des îles du Pacifique, afin d'approvisionner en main d'œuvre les mines et plantations des colonies occidentales) ne doivent pas être oubliées.

Il faut davantage inclure les Outre- Mer dans les programmes scolaires pour mieux faire connaître leurs histoires singulières à l'ensemble des citoyens français et pas seulement au primaire ou dans les lycées professionnels.

Les hommes et femmes politiques dans les outre mer doivent effectuer leur part du travail, notamment au niveau culturel. Ils ont un rôle à jouer pour reconstruire les populations. En Martinique comme en Guyane, par exemple, il n'y a pas de musée dédié sur le sujet à la différence de la Réunion ou de la Guadeloupe. Le sujet reste très sensible à Mayotte où la mémoire de cette histoire est encore très peu mise en valeur dans l'espace public.

L'idée de la rupture du bateau négrier n'existe plus pour les chercheurs. Les gens n'ont pas oublié ce qu'ils étaient. Il faut absolument faire connaître la diversité culturelle et les apports techniques, alimentaires ou médicinaux que l'on doit aux esclaves.

Les outre mer ont beaucoup de talents, trop rarement mis en valeur par les politiques locaux. Le retour des jeunes diplômés de prestigieuses universités de l'hexagone, du Canada ou des Etats-Unis n'est pas toujours facilité et devrait l'être. Peut-être faudrait-il utiliser le numérique pour créer une autre économie et sortir de l'économie de comptoir.

Bruno Apouyou, Assemblée des chefs coutumiers de Guyane

Il manque des choses vis-à-vis de nous-même. La Guyane est spéciale, elle comprend : les descendants d'esclaves, les marrons et les amérindiens. Pour les deux derniers, nous avons notre religion, nos médecins, nos tribunaux. Commençons par nous réparer nous-même en changeant nos manières de vivre. La Guyane peut permettre à tous les antillais de tous les territoires, de vivre, avec sa terre non polluée.

Pour les réparations, au Surinam voisin par exemple, ils ne savent pas comment partager les 2 millions que la Hollande veut leur donner. Il faut faire un plan global, car les bateaux négriers faisaient escales partout. Les amérindiens font partie des réparations aussi. Nous les marrons, nous étions libres un siècle avant 1848. Il faut réparer par l'autosuffisance alimentaire... et nous voir autrement. Nous sommes les premiers à devoir faire réagir le gouvernement, les collectivités locales doivent être intégrées par les bushinenghé et les amérindiens.

Elsa Juston, association Oliwon Lakaryib (Martinique)

Concernant les réparations, il faut prendre le temps de constater des situations différentes entre les Outre-mer. C'est normal de les évoquer ici, c'est un point de départ.

Pour la Martinique, la question des réparations a d'abord été évoquée par des militants, en particulier du Mouvement international pour les réparations (MIR) qui a porté ces questions seul, sans être relayé par les élus locaux. Au fil du temps, cette question s'est résumée à une opposition au "monopole des békés", "la vie chère" et la question foncière. Je pense que ceci réduit la focale et enferme la question des réparations. Selon moi, "Réparer" doit également passer par la connaissance et par sortir d'une vision binaire pour nourrir toutes les voies possibles de réparations.

Il a été dit ici qu'il fallait "Réparer la colonisation ?" En 2024 ? Mais n'était-ce pas le rôle de la départementalisation en 1946 ? Je crois que l'on peut constater donc son échec. Est-ce à dire qu'il faille parler d'un changement institutionnel ? Je ne saurais l'affirmer mais je peux dire, qu'il y a des compétences statutaires qui ne sont pas ou très peu utilisées dans le statut actuel. C'est aussi à nos élus de s'en saisir.

Comment parler de réparations ? À notre niveau, à Oliwon Lakaryib, nous avons choisi d'utiliser les réseaux sociaux qui sont dominés par des thèses simplistes. Ils sont très suivis, on voit bien par exemple comment Tiktok alimente la situation sociale en Martinique actuellement.

Mémona Hintermann, Journaliste (La Réunion)

Depuis 30 ans à La Réunion, il y a un travail fait sur le terrain pour apaiser la société réunionnaise. L'Ecole a accompli un travail irremplaçable pour forger notre esprit civique et de Respect de chacun d'entre nous. L'Ecole doit disposer des moyens pour poursuivre ce travail - tout particulièrement sur notre passé. Sur l'Esclavage à La Réunion. Avec les énergies locales et par l'éducation populaire on a fait avancer les choses et la société.

Le miroir audiovisuel est primordial. Les outre mer ont des points communs. On peut faire avancer avec des portraits de femmes par exemple à faire circuler. Forcer la machine métropolitaine de l'audiovisuel à faire des films sur l'histoire de l'esclavage et les territoires. Ne pas se faire diviser entre territoire par le pouvoir central.

Emmanuel Prince, Collectivité de Guyane

La discussion existe malgré les spécificités de nos territoires. Réparer est un vain mot. Le problème reste entier en outre mer, les discriminations sont à tous les niveaux : territoires enclavés, inaccessibilité aux soins, formations... La France doit créer un autre lien de confiance avec les élus locaux. Nous sommes les mieux placés pour faire pour nous-mêmes.

Krystel Gualdé, Musée d'histoire de Nantes

Il faudrait aussi parler des réparations des outre-mer depuis l'hexagone, et notamment impliquer les habitants de l'hexagone aux enjeux dont nous parlons. Tous les Français peuvent et doivent se sentir concernés. Trop souvent, les problèmes des outre-mer sont considérés comme "annexes" et éloignés des enjeux nationaux. Il ne me semble pas possible d'y répondre sans que tout un chacun se sente impliqué.

Je suis également frappée par l'auto-réparation qui a fonctionné pour Haïti dans sa représentation symbolique. A Nantes, l'héritage est celui des descendants des bourreaux... pourtant, le fait d'avoir accepté politiquement et collectivement le poids du passé a permis à la ville et à ses habitants, eux-aussi, de s'auto-réparer symboliquement. Il faut créer le débat qui concerne les réparations des outre-mer avec l'ensemble des Français de l'hexagone, comme la possibilité d'une auto-réparation offerte et collective. Le passage à autre chose est possible, tout le monde en a besoin.

Christian Rapha, Maire de Saint-Pierre (Martinique)

Il y a avant, l'appropriation... Il faut voir l'importance des mots, le blocage sur le mot réparation qui percut la repentance. Il faut des étapes de pédagogie pour que les Français considèrent que cette histoire est aussi la leur.

Christiane Matos en est un exemple avec son circuit des abolitionnistes en Saône-et-Loire. Et les jumelages entre villes concernées en hexagone et en outre mer sont un bel exemple de projet. Saint-Pierre, porte d'entrée des esclaves transportés par Nantes. Nous avons aussi un travail à faire dans nos communes : il n'a pas de signalétique, ni de promotion auprès des populations locales.

Il y a une demande de reconnaissance que nous sommes des français à part entière. Et la France sans ses territoires outre mer sera faible.

Dominique Taffin, conservatrice du Patrimoine

La priorité est de poser les termes de ce qu'est la réparation. Il faut Identifier les gens qui portent ces réclamations (en plus du MIR) et dialoguer. Dans les réparations, il y a une notion de processus.

Les difficultés à parler de réparation maintenant sont liées à tout le temps perdu et les demandes passées qui n'ont pas été entendues.

La production des imaginaires en outre mer doit être facilité. La question économique et sociale doit être arrimée aux réparations via les collectivités et les documents de planification de développement des territoires.

Pascal Richer, IEDOM

A titre personnel, je découvre la question des réparations comme elle est posée dans cette assemblée.

Je rappelle que l'IEDOM est présent dans tous les territoires ultramarins. Il est un acteur majeur dans l'observation et l'étude des économies des territoires ultramarins. Ainsi, ses travaux d'analyse permettent d'éclairer la prise de décision en faveur du développement économique des territoires. L'IEDOM est également amené à exercer un rôle d'expertise auprès des acteurs de la sphère publique ou privée

Mael Lavenaire, chercheur

Il ne faut pas confondre les fonds de développement économique et les réparations. Parler de fonds monétaire d'investissement pour les réparations doit être dissocié des politiques de développement classique. Parler de fonds monétaire d'investissement pour les réparations doit être dissocié des politiques de développement classique dont c'est le rôle. Un fond pour les réparations a pour seul but de réparer une injustice, et il doit être perçu comme tel.

Il faut dissocier c'est très important.

Dominique Taffin a fait parvenir une liste d'actions possibles, qu'elle soumet au membres du groupe de l'atelier par courriel.

- Mobiliser les fonds européens sur le sujet, pour redonner un sens liant passé, présent et futur aux politiques de développement, faciliter l'accès à ces fonds aux petits porteurs de projets et faire des bilans ou rechercher dans les audits et bilans les effets sur le développement/réparation du tissu social et économique et les biais éventuels dans l'utilisation des fonds FEDER, FEADER etc. qui font manquer les buts affichés.
- Réactiver le mécénat local en faveur de la FME (avec le projet de fonds pour appels à projets locaux) : cf campagne de 2023 en Guadeloupe et en Martinique
- Insuffler du contenu dans les partenariats FME collectivités d'outre-mer : notamment pour le patrimoine immatériel et l'inventaire du patrimoine
- Collecte archives privées de familles coloniales, sur le principe de la « grande collecte », à étendre au niveau national avec le réseau des Archives départementales / territoriales
- Renforcer la capacité à produire des programmes culturels et des expositions de qualité à des structures culturelles identifiées sur la thématique de l'esclavage par un financement et un renforcement des équipes avec des personnels qualifiés (MACte, La Pagerie, musée de Villèle...)

- Rendre visibles par une signalétique et une information/médiation de qualité l'histoire de l'esclavage dans des lieux emblématiques (habitations, cimetières, lieux urbains, sites de marronage...)
- Organiser des débats sur les réparations dans des cercles restreints du monde socioéconomique, notamment « békés » : via chambres de commerce, d'agriculture, des métiers, via associations patronales, syndicales, avec des mises au point historiques précises pour comprendre les tentatives successives d'égalité-citoyenneté et leurs échecs/contre-offensives ou blocages, tant sur le plan civique qu'économique ; et constater aussi les progrès et leviers et faire prendre conscience des inégalités systémiques et des situations de privilège
- Organiser des événements plus grands publics pour approfondir la notion de réparation dans toutes ses acceptations, et notamment par le partage de connaissances sur les situations historiques entre chaque territoire marqué (notamment entre Guyane, océan Indien et Antilles)
- Mener un programme de recherche de haut niveau sur la question de la circulation de l'argent de l'indemnité, et sur l'évolution du foncier (stratégies)
- Encourager la recherche en SHS et en économie pour comprendre les dynamiques ethnosociales, les isolats sociaux et les représentations qui s'y attachent, de 1848 à nos jours (en particulier sur la période de la fin de l'ère sucrière à aujourd'hui), et plus généralement, lancer un programme ambitieux en anthropologie sociale concernant tous les groupes sociaux des territoires (en particulier Martinique).
- Faire une synthèse de la recherche sur les sociétés post esclavagistes pour identifier les moments-clés des initiatives réparatrices ou au contraire destructrices des transformations sociales (ex pour la Martinique : décrets d'application de l'abolition de 1848, Insurrection du Sud, Second Empire, projets pour la petite propriété de Lagrosillière, essor des petites distilleries, Vichy, départementalisation, centenaire de 1848, émigration BUMIDOM, Chalvet (1974), lois et règlements de la propriété foncière et projets de réforme – 50 pas géométriques, question du cadastre...)
- Investir fortement dans le rattrapage des inégalités socioéconomiques par l'éducation formelle (Educ nat) et informelle (éducation populaire, soutien aux parents isolés) **dès la maternelle et le primaire**
- Lutter contre la ségrégation scolaire dans les établissements privés par des activités favorisant la rencontre et la mixité sociale au sein de ces établissements et avec des établissements géographiquement proches
- Renforcer la formation des enseignants (cf Oliwon...) sur l'esclavage, la colonisation et leurs héritages, avec des notions précises et une pédagogie centrée sur l'empowerment, la capacité à dialoguer et le développement de l'esprit critique